

## RESTRICTIONS CONCERNANT LES VISITES AUX USAGERS EN ISOLEMENT

**Baie-Comeau, le 6 mars 2020** – Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord désire aviser la population de certaines restrictions concernant les visites aux patients en isolement, qui seront effectives à compter du lundi 9 mars 2020 pour une période indéterminée.

Ainsi, les visites aux usagers en isolement dans l'ensemble des installations du CISSS de la Côte-Nord seront limitées à un visiteur par jour, et ce, durant les heures de visites indiquées au sein du département. Le visiteur pourra rester aussi longtemps qu'il le veut durant la période de visite, mais ne pourra pas revenir s'il quitte la chambre. Des raisons humanitaires pourraient faire en sorte que ce nombre soit réévalué.

Nous demandons aux personnes de restreindre au minimum leurs visites et de s'assurer qu'ils peuvent venir visiter l'usager en isolement au préalable. Nous encourageons l'utilisation de moyens alternatifs de communication (ex. : Facebook, Messenger, Facetime, etc.).

L'objectif de cette démarche est d'assurer la sécurité des personnes hospitalisées ainsi que des membres de leur famille, et ce, dans un contexte où l'utilisation judicieuse et rigoureuse des équipements de protection individuels (masque, jaquette, lunette et gants) est rendue nécessaire à la suite de l'apparition du Coronavirus.

Le CISSS informera la population dès que la situation sera revenue à la normale.

Le CISSS de la Côte-Nord remercie la population pour sa collaboration.

- 30 -

Source : Pascal Paradis  
Conseiller en communication  
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord  
418 589-9845, poste 252268